

Image not found or type unknown



Dde d'info sur vol au travail

Par **rass17**, le **18/09/2010 à 17:58**

Bonjour,rrnrnJe travaillais dans un organisme de crédit, avant de démissionner j'étais en dépression, et je me suis fait un virement de 4400€ sur mon propre compte. L'argent venait d'une réserve d'argent d'un client.rnrnJ'ai ensuite démissionné, j'ai regretté ce que j'ai fais, j'ai donc rembourser la totalité de la somme par chèque.rnrnL'erreur a bien sure était remarquée, aujourd'hui le client et l'employeur ont porté plainte contre moi.rnrnQuels sont mes risques ? est-ce que je risque de perdre mon nouvel emploi qui est toujours dans le domaine bancaire ?rnrnMerci pour votre réponse.rnCordialement